

## REMARQUES DE CLÔTURE

L'Hon. **Baronne Northover**, membre de la chambre des Lords, Royaume-Uni, a mis en avant dans ses remarques de clôture l'importance du volontarisme politique afin de favoriser le bien-être des enfants. Elle a fait observer que la ratification des conventions devrait s'accompagner de la création d'un cadre juridique et d'allocations budgétaires destinés à appuyer les politiques et les programmes en faveur des enfants. « L'Afrique est confrontée à de nombreux défis : il y a la pauvreté, le VIH/sida et les conflits. Les communautés qui ne respec-

tent pas les droits des enfants sont souvent celles en situation de conflit. Souvent, la maltraitance infligée aux enfants est autant associée à la pauvreté qu'au conflit ou aux troubles civils » a-t-elle affirmé.

L'Hon. **Beatrice Rwakimari**, membre du parlement ougandais, a remercié l'AWEPA pour son soutien à toutes les conférences régionales sur les enfants. Elle a exhorté les participants à déployer des efforts permanents afin de mettre en œuvre les Plans d'action parlementaire nationaux et à continuer de soutenir le bien-être des enfants africains.

S'exprimant au nom du Président de l'EALA, l'Hon. **Abdirahin Abdi**, l'Hon. **Lydia Wanyoto** a félicité les participants d'avoir remis à jour les Plans d'action parlementaire nationaux en faveur des OEV. Elle a fait l'éloge de l'African Child Policy Forum pour sa publication du Rapport africain sur le bien-être de l'enfant qui servira selon elle de guide à l'élaboration de plans d'actions et de programmes que les parlements mettront en œuvre. ●



L'Hon. **Beatrice Rwakimari**, membre du parlement ougandais, présidente de la commission chargée des questions du VIH

## Description du programme

La conférence régionale organisée à Kampala en décembre 2009 a constitué une suite importante de la conférence parlementaire régionale pour la région des Grands Lacs intitulée « Vers une génération sans sida », qui s'est tenue à Kampala en octobre 2008. Cette conférence est la cinquième d'une série de conférences régionales sur le thème du VIH et du sida, et porte une attention particulière aux problèmes rencontrés dans ce domaine par les OEV. chacune de ces conférences relèvent du thème « Combattre le VIH et le sida » issu d'un programme plus vaste de l'AWEPA nommé « Cultiver les valeurs de la démocratie dans la région des Grands Lacs » et financé par le gouvernement néerlandais.

Cette conférence régionale a également été organisée dans le cadre du programme bilatéral établi entre l'AWEPA et l'Assemblée législative de l'Afrique de l'est (EALA). Composée de représentants issus des cinq états-membres de la Communauté de l'Afrique de l'est (Kenya, Tanzanie, Ouganda, Rwanda et Burundi), l'EALA compte sept commissions permanentes, dont une, chargée des affaires générales qui s'occupe des questions liées au VIH et au sida. Le programme AWEPA-EALA est lui financé par le gouvernement irlandais. ●



Auteurs : Liselot Bloemen, Betty Byanyima  
 Editeurs : Jeff Balch, Liselot Bloemen  
 Traductrice : Anna Clercq-Roques  
 Coordinatrices : Alizia Kamani, Jeniffer Kwarisiima  
 Photos : Abdul Kagimu, Pieter Boersma  
 Mise en page : Lena Shafir, www.shafir-etcetera.com

AWEPA International,  
 Prins Hendrikkade 48-G  
 1012 AC Amsterdam, Pays-Bas  
 Téléphone : +31 20 5245678  
 Télécopie : +31 20 6220130  
 Courriel : amsterdam@awepa.org  
 http://www.awepa.org



## À propos de l'AWEPA

L'AWEPA est une organisation internationale non gouvernementale qui œuvre en coopération avec les parlements africains au renforcement de la démocratie parlementaire en Afrique, au maintien de l'Afrique sur l'agenda politique en Europe, et à la facilitation du dialogue parlementaire euro-africain. Du Sud-Soudan à l'Afrique du Sud, l'AWEPA constitue un instrument unique au service d'opérations complexes de démocratisation. ●

## Aller de l'avant

Dans le cadre de son travail, l'AWEPA mettra en avant le thème du bien-être de la jeune fille, en se focalisant notamment sur la pratique de la Mutilation génitale/circumcision féminine (MGF). L'AWEPA prépare une « Campagne parlementaire en faveur de l'abandon de la MGF » qui sera lancée durant le séminaire de la présidence de l'Union Européenne à Bruxelles en octobre 2010. Cette campagne sera liée au programme conjoint de l'UNFPA et de l'UNICEF ; « La mutilation génitale féminine : accélérer le changement ». D'autres informations concernant cette campagne et les activités liées à cette dernière seront bientôt disponibles sur le site internet de l'AWEPA. ●

AWEPA OUGANDA,  
 Parliament House, 2nd floor, East wing Room 14,  
 P.O. Box 7178 Kampala,  
 Téléphone : +256 414 254947  
 Courriel : awepaoug@parliament.go.ug

© Awepa, 2010.

## Conférence parlementaire régionale pour la région des Grands Lacs : « Renforcement du volontarisme politique pour le bien-être de l'enfant »

KAMPALA, OUGANDA, 1 - 2 DECEMBRE 2009



Les parlementaires de la région des Grands Lacs ont fait part des actions menées et ont renouvelé leur engagement pour l'actualisation de des plans d'action afin que députés et parlements puissent contribuer à une politique plus favorable à l'enfant dans leur- pays.

Afin de cibler l'action parlementaire sur l'enfant et son bien-être, et de conserver l'élan donné par une campagne quinquennale commune de l'AWEPA, de l'UNICEF et d'autres organisations sur le thème des enfants et du sida, l'AWEPA a organisé, en collaboration avec l'Assemblée législative de l'Afrique de l'est (EALA) et le parlement ougandais, une conférence parlementaire régionale sur le « Renforcement du volontarisme politique pour le bien-être de l'enfant ». Cette conférence a rassemblé plus d'une centaine de participants parmi lesquels des parlementaires issus de six parlements africains de la région des Grands Lacs et de l'EALA, des parlementaires européens, des partenaires du développement, des membres de la société civile et des organisations internationales, des experts, des représentants des médias et de l'AWEPA.



L'Hon. **Jessica Alupo**, ministre d'État de la Jeunesse et de l'Enfance, Ouganda

Cette conférence a constitué un prolongement important de la conférence parlementaire régionale pour la région des Grands Lacs intitulée « Vers une génération sans sida » qui s'était tenue à Kampala en octobre 2008. Les parlementaires de la région ont pu ainsi discuter entre eux et s'informer des actions menées dans chaque pays depuis la conférence d'octobre 2008. Au cours des sessions en groupes de travail, les Plans d'action parlementaire nationaux (PAPN) pour les Orphelins et enfants vulnérables (OEV) ont été examinés et révisés, et des PAPN actualisés ont ensuite été présentés en séance plénière. En outre, la conférence a cherché à définir de nouvelles actions parlementaires propices à l'élaboration de politiques publiques plus favorables aux enfants. Les parlementaires ont été informés de la situation actuelle du bien-être de l'enfant en Afrique grâce à la présentation du rapport intitulé « Le rapport africain sur le bien-être de l'enfant : dans quelle mesure les gouvernements africains sont-ils bienveillants envers les enfants ? » et sur la situation des violences faites aux jeunesfilles, et notamment la Mutilation génitale féminine (MGF). ●

## Results

## PLANS D'ACTION PARLEMENTAIRES NATIONAUX (PAPN) EN FAVEUR DES OEV

Parmi les exemples d'actions tirés de la révision des différents PAPN en faveur des OEV, figurent des appels aux parlementaires afin qu'ils :

- Harmonisent la loi sur les infractions sexuelles par rapport à la loi sur la prévention et le contrôle du VIH/sida (Kenya) ;
- Plaident pour la formation de commissions chargés des questions du VIH/sida dans toutes leurs circonscriptions ;
- Supervisent la mise en œuvre de la législation relative aux droits et à la protection de l'enfance, et à la lutte contre le VIH (Rwanda) ;

- Organisent une journée parlementaire sur le thème du « Renforcement du volontarisme politique pour le bien-être de l'enfant » (Burundi) ;
- Sensibilisent leur pays à l'égard de deux lois : la loi de Protection des personnes vivant avec le VIH/sida (PVVIH) et celles qui en sont affectées, et la loi sur la protection de l'enfance (République Démocratique du Congo) ;
- Rédigent un document d'orientation sur les enfants affectés par le sida (Sud-Soudan).

Résultat de la conférence et d'autres événements y relatifs soutenus par l'AWEPA : par exemple, quelques semaines après la conférence, le parlement ougandais a adopté la loi d'interdiction des mutilations génitales féminines, laquelle a été signée par le président de l'Ouganda en mars 2010. ●

## Contexte

La plupart des pays africains ont signé et ratifié la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant (ACRWC), et de nombreux gouvernements ont augmenté l'enveloppe budgétaire réservée à des secteurs cruciaux pour les enfants, tels que la santé ou l'éducation. Toutefois, en dépit de quelques avancées, peu de pays se sont montrés à la hauteur de l'engagement pris à Abuja en 2001 de consacrer 15 % du budget annuel à l'amélioration du secteur de la santé. Par voie de conséquence, aujourd'hui encore, trop d'enfants meurent avant d'avoir atteint l'âge de cinq ans. Une autre préoccupation est l'énorme population croissante des orphelins en Afrique, situation due en grande partie à la propagation du virus du VIH et à la pandémie >>>

>>> du sida. Selon les projections, en 2010, le nombre d'orphelins en Afrique devrait dépasser les populations combinées de l'Ouganda, du Burundi et du Rwanda (ces informations sont basées sur les chiffres cités par le « Rapport africain sur le bien-être de l'enfant de 2008 »).

Les parlementaires, en tant que gardiens de la démocratie et des droits de l'homme et représentants de la voix des enfants, ont une responsabilité majeure dans l'édiction des lois, l'adoption des budgets, et la responsa-

#### SESSION D'OUVERTURE

**L'Hon. Abdirahin Haithar Abdi**, Président de l'Assemblée législative de l'Afrique de l'est, a débuté sa présentation en expliquant que le thème de la conférence met en relief l'absence de volonté politique dans la région des Grands Lacs pour répondre aux préoccupations des enfants. Les droits de ces derniers sont largement bafoués, a-t-il expliqué, en raison des conflits régionaux et de l'échec dans l'application des lois destinées à protéger et à faire avancer leurs intérêts. L'Hon. Abdi a cité la lutte pour l'émancipation des femmes soutenue par les membres de l'EALA et son impact positif sur les droits des jeunes filles. Le président a conclu son intervention en lançant un appel à l'ensemble des parlementaires afin qu'ils redoublent d'efforts et créent des synergies qui assureront un avenir prometteur aux enfants d'Afrique, et a ainsi déclaré la conférence officiellement ouverte.



L'Hon. Abdirahin Haithar Abdi, Président de l'Assemblée législative de l'Afrique de l'est

Dans le discours d'ouverture de **L'Hon. Edward Kiwanuka Ssekandi**, Président du parlement ougandais, prononcé en son nom par l'Hon. Beatrice Rwakimari, membre du parlement ougandais, le président a rappelé le besoin de définir des mesures concrètes afin de renforcer l'assistance aux communautés, fournir un environnement où les enfants et leurs familles affectés par le VIH/sida pourront être soutenus et voir leurs droits défendus. L'Hon. Ssekandi a fait observer que le parlement ougandais a mis en place des commissions parlementaires sur les thèmes de l'égalité hommes-femmes, des

bilisation des gouvernements. La volonté et l'engagement politiques en faveur de l'amélioration du bien-être de l'enfant sont essentiels en Afrique, dans l'intérêt de la société dans son ensemble. Les parlements doivent clairement agir afin de placer l'enfant au centre de l'action politique. Le point de vue de l'enfant est rarement entendu ou pris en compte dans les processus politiques, par conséquent, les parlementaires doivent exprimer les inquiétudes des enfants et insister sur l'action gouvernementale. ●

services sociaux, du VIH/sida et de l'égalité des chances, en vue de :

- suivre l'intégration des questions liées aux OEV au sein des ministères et administrations publiques ;
- plaider pour une augmentation des ressources en faveur d'une prestation efficace des services ;
- faire pression pour l'actualisation et l'harmonisation du cadre juridique pour la protection des OEV ;
- mener une sensibilisation au niveau des communautés en faveur d'un soutien psycho-social amélioré destiné aux OEV ; et
- passer en revue les politiques et, le cas échéant, proposer des changements les concernant.

**Mme Anne Attard**, chef des opérations, UNICEF Ouganda, a mis en exergue la nécessité de lutter contre la pauvreté infantile à travers une série complète d'interventions de protection sociale. Multi-sectorielles, celles-ci devront adopter une perspective à long terme dans leur réponse aux besoins des enfants et des personnes qui en sont responsables et être appuyées par une législation et des politiques publiques qui créent un environnement favorable aux enfants. L'enregistrement des naissances, a-t-elle ajoutée est tout aussi primordial pour les enfants et doit être encouragé dans tous les pays partenaires.

Dans ses remarques d'ouverture, **Dr. Jan Nico Scholten**, Président de l'AWEPA, a félicité l'African Child Policy Forum pour son « Rapport africain sur le bien-être de l'enfant », qui définit le tout premier « Indice sur le bien-être de l'enfant » évaluant la réponse des gouvernements africains aux problèmes de l'enfance. Il a congratulé le Kenya et le Rwanda qui ont obtenu les meilleurs résultats de la région des Grands Lacs, et précisé que « le Rapport est la preuve que les solutions gouvernementales aux problèmes de l'enfance africaine dépendent davantage de la volonté politique

#### Actions parlementaires en faveur des enfants vulnérables affectés par le VIH et le sida

La première session plénière a constitué une plateforme permettant d'aborder les progrès réalisés depuis la Conférence régionale d'octobre 2008. Voici quelques exemples d'actions menées par les parlements de la région :

- Mise en place de la législation sur les infractions sexuelles, la prévention et le contrôle du VIH/sida (Kenya) ;
- Adoption par le parlement en 2009 d'un projet de loi sur la traite des êtres humains et la violence conjugale (Ouganda) ;
- Introduction d'une « Journée nationale des enfants », un forum annuel pour les droits de l'enfant et les responsabilités à leur égard (le slogan national est « prenez en compte chaque enfant comme s'il s'agissait du vôtre ») (Rwanda) ;
- Un programme de « Prévention de la transmission mère-enfant (PTME) » a été mis en place dans les centres sanitaires et les hôpitaux (Burundi) ;
- Le parlement a adopté deux lois : la loi de Protection des personnes vivant avec le VIH/sida (PVIH) et celles qui en sont affectées, et la loi sur la protection de l'enfance (République démocratique du Congo) ;
- Des projets de loi sur l'égalité des sexes et les droits de l'enfant ont été adoptés par le parlement (Sud-Soudan) ;
- Organisation de réunions de préparation d'un projet de loi sur le VIH/sida conformément à la loi-type (EALA) de la Communauté de développement de l'Afrique australe (CDA). ●

que de la capacité économique ». En outre, le Dr. Scholten a attiré l'attention des participants sur la pratique culturelle néfaste des Mutilations génitales féminines (MGF), qui constitue une violation des droits de la petite-fille africaine. Il a conclu en affirmant que les députés ne sauraient être des témoins silencieux alors que la vie des enfants est en jeu. ●



Dr. Jan Nico Scholten, Président de l'AWEPA

#### PRATIQUES CULTURELLES PREJUDICABLES ENVERS LES JEUNES FILLES: LE CAS DE LA MUTILATION GÉNITALE FÉMININE

**L'Hon. Dora Byamukamaon**, membre de l'EALA Ouganda et Secrétaire générale du Forum des femmes de l'EALA, a d'abord défini la MGF et les différentes formes sous lesquelles celle-ci est pratiquée. Elle a ensuite présenté les séquelles physiques, psychologiques et sociales de la MGF sur les jeunes filles et les femmes. L'Hon. Byamukamaon a exposé les différentes stratégies mises en place pour inciter à l'abandon de la MGF, notamment le plaidoyer en faveur d'une loi. La députée prévoit aussi d'autres voies d'intervention pour les parlementaires, comme la mise en place d'études ou un travail en liaison avec les Organisations de la société civile (les OSC), la sensibilisation à travers les médias et la définition d'un budget destiné à prévenir la MGF et à pallier à ses conséquences. Elle a également déclaré que la loi et l'éducation seules n'arriveront pas à modifier les comportements. L'abandon de la MGF exige une stratégie à long terme avec notamment la mise en place d'une sensibilisation via les écoles et les institutions.

#### POLITIQUES ET PRATIQUES CONCERNANT LE BIEN-ÊTRE DES ENFANTS

**M. David Mugawe**, Directeur exécutif adjoint de l'African Child Policy Forum (ACPF), a présenté les conclusions du Rapport africain sur le bien-être de l'enfant de 2008, qui procède au classement de l'ensemble des gouvernements africains selon la bienveillance dont ils font preuve à l'égard des enfants. Il y avait une forte hausse des dépenses de santé et une baisse du nombre des décès d'enfants attribuables à des maladies qu'il est possible de prévenir et de guérir; néanmoins, il reste des défis à relever. Le Rapport fait aux gouvernements africains les recommandations suivantes :

- Lutter contre les maladies et les décès des enfants via la hausse des budgets de santé, afin qu'ils représentent d'un minimum de 9 % jusqu'à un maximum de 20 % de l'ensemble des dépenses budgétaires ;
- Augmenter la part du PIB allouée à l'éducation, afin que celle-ci soit comprise entre un minimum de 4,3 % jusqu'à un maximum de 13 % ;
- Combattre la possibilité pour un enfant de devenir orphelin, grâce aux interventions visant à maintenir les parents en vie et faire en sorte que les traitements anti-rétroviraux soient disponibles pour le plus grand nombre.

Le Kenya et le Rwanda ont été félicités pour leur soutien légal du bien-être des enfants, aux affectations budgétaires destinées à l'enfance, et à la disponibilité et à l'accès aux services pour l'enfance..

**M. Frank Kayitare**, chargé de projet de l'AWEPA, a présenté aux participants le Groupe des femmes du parlement panafricain (Pan-African Parliament Women's Caucus), cité en exemple des efforts parlementaires en faveur de l'abandon de la MGF en Afrique. Le PAP-WC a mené une enquête sur la MGF en Éthiopie en août 2009. Il a ensuite émis des recommandations afin qu'une documentation concernant les meilleures pratiques en Afrique soit diffusée au niveau parlementaire. En outre, le PAP-WC a défini les grandes lignes d'une brochure et d'un guide sur les actions parlementaires possibles afin de promouvoir l'abandon des pratiques de la MGF. Suite à cette présentation, les participants ont pu visionner un film décrivant le traumatisme subi par les jeunes filles victimes de la MGF. M. Kayitare a fait observer que cette pratique est la pire forme de violence possible envers un enfant.

**L'Hon. Safina Kweke Tsungu**, Présidente du Groupe des femmes de l'EALA, a abordé les points essentiels concernant la Convention relative aux droits de l'enfant, ratifiée par tous les pays partenaires. Elle a condamné le fait qu'en dépit de la législation nationale sur l'enfance, le bien-être des enfants présente encore de grandes faiblesses. L'Hon. Tsungu a abordé les injustices subies par les enfants déplacés, rappelant qu'alors que des instruments existent qui prennent en compte la détresse des réfugiés, des lacunes sont à déplorer en ce qui concerne la législation sur les droits des ces personnes.

**Mme Mary Mbuga**, Directrice adjointe pour les questions de l'enfance du ministère de l'égalité entre les sexes, Kenya, a expliqué aux participants que le Kenya possède une Politique nationale de l'enfance. Cette politique englobe, entre autres, la gratuité de l'enseignement primaire, un programme d'alimentation scolaire, et la gratuité des soins médicaux pour les enfants de moins de cinq ans. D'autres politiques visent les enfants qui connaissent des circonstances particulières, comme la protection sociale des groupes vulnérables ; le travail des enfants ; la circoncision féminine ; la traite des enfants et les enfants handicapés. Mme Mbuga a demandé aux parlementaires de veiller à la mise en place d'une législation adéquate qui prenne en compte le bien-être des enfants. ●

**L'Hon. Beatrice Lagada**, Présidente de la commission parlementaire ougandaise chargée des questions relatives à l'égalité des sexes et aux services sociaux, a communiqué les conclusions de cette commission sur la MGF après une récente visite sur le terrain dans la partie orientale de l'Ouganda. Elle a observé que la MGF est une question qui touche l'égalité entre hommes et femmes, et que les hommes font pression sur les femmes afin qu'elles perpétuent cette pratique de manière à satisfaire des principes égoïstes. Les femmes de cette région sont enfermées dans un cercle vicieux marqué par la pauvreté et l'ignorance, car la pratique encourage les jeunes filles à quitter l'école très jeunes et à se marier très tôt. L'Hon. Lagada a observé que des communautés entières participent à cette pratique, et la criminalisation de la MGF pourrait s'avérer ne pas être très réaliste. Elle a incité les parlementaires à plaider contre cette pratique et à promouvoir la sensibilisation des communautés concernant ses effets. ●

#### Discussion

Lors des débats, les participants ont exhorté les gouvernements de la région à mettre fin à la pratique traumatisante de la MGF et les différents aspects de la MGF ont été abordés de la façon suivante :

- **la MGF en tant que problème d'égalité entre hommes et femmes** : dans le cas de l'Ouganda oriental, les femmes ont révélé que ce sont les hommes qui les contraignent à pratiquer la MGF. Par conséquent, les hommes doivent être inclus dans les initiatives de prévention.
- **la MGF en tant que problème économique** : des moyens de subsistance devront être trouvés pour ces « chirurgiens » afin de les inciter à abandonner cette pratique. Une législation répressive pourrait ne pas s'avérer efficace ; au lieu de cela, des initiatives devraient être mises en place afin de récompenser les changements.
- **la MGF en tant que problème culturel** : la MGF est une pratique culturelle établie au sein des communautés. Les mères, qui devraient défendre leurs filles, ne voient pas pourquoi leurs enfants seraient différents. ; En outre, les jeunes filles qui ne subissent pas la MGF sont souvent stigmatisées et victimes de violences psychologiques.
- **la MGF en tant que problème religieux** : certaines communautés considèrent la MGF comme un rituel religieux. En Europe, des familles renvoient leurs enfants dans leur pays d'origine afin qu'elles y subissent une MGF. Et même face à la menace de la prison, cette pratique n'est toujours pas abandonnée. ●